



Gérer les sinistres dégâts des eaux

Appliquer les conventions IRSI et CIDE COP

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.
- Appliquer les conventions IRSI, en cas de sinistre habitation et IRSA, en cas de sinistre automobile.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES GARANTIES DÉGÂTS DES EAUX ET DÉTERMINER LE DROIT À INDEMNISATION

1. Déclaration de sinistre
2. Réviser les événements dégâts des eaux communément garantis
3. Connaître et comprendre les biens assurés et les garanties annexes
4. Déterminer les responsabilités assurées

B. CONVENTIONS

1. Assurances cumulatives
2. Expertise amiable contradictoire
3. Renonciation à recours en matière de : valeur à neuf, pertes indirectes, honoraires d'experts

C. CONVENTION IRSI

1. But, objectif et étude de la convention
2. Appliquer la convention IRSI

D. CONVENTION CIDE COP

1. But, objectif et étude de la convention
2. Appliquer la convention CIDE COP

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation MRH - MRI - MRP
- Gestionnaires protection juridique

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA034 - AA090

POINTS FORTS

Chacune des étapes du programme fait l'objet d'apports techniques et méthodologiques.
Les participants réalisent des exercices pratiques pour consolider leurs connaissances et s'entraîner à la méthode de règlement des sinistres.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

05D - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres sur plateforme d'accueil (téléphonique ou Internet), 05E - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme, 05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation